



Nos points forts

Nos offres

Des bases solides :

AIG est un assureur-crédit proposant des limites de crédit non annulables qui a fait ses preuves en matière de maintien de garantie pendant les cycles économiques. Nous mettons à la disposition de nos clients des décennies d'expérience en matière d'assurance-crédit associées à une stabilité et une solidité financière.

Un large réseau :

Avec nos 120 bureaux de gestion des sinistres, les clients sont assurés d'un accès, d'une expertise et d'une supervision au niveau local.

Relation globale :

Les souscripteurs d'AIG spécialisés en assurance-crédit peuvent concevoir, structurer et gérer des programmes pour répondre aux besoins des clients.

Expertise locale et renommée mondiale

- **Double autorité :** Nos souscripteurs détiennent des niveaux élevés d'autorité ce qui leur permet à la fois de rédiger les conditions de la police et de structurer un programme, mais aussi de prendre les décisions en ce qui concerne les limites de crédit, facilitant ainsi la relation commerciale avec AIG.
- **Portée mondiale :** L'équipe multinationale en Assurance-Crédit (AGS) offre une solution XoL de premier plan dans 215 pays et juridictions pour les clients et les courtiers internationaux, avec le soutien des souscripteurs dans plus de 20 pays.
- **Outil dynamique de gestion du crédit :** TradEnable Xtra, notre outil de gestion de crédit facile à mettre en place, utilise les données des comptes clients téléchargées pour gérer et surveiller les limites de crédit, automatiser le respect des obligations contractuelles, calculer l'expérience de paiement et simplifier le processus de déclaration de sinistre.
- **Approche partenariale :** Nous cherchons à travailler en partenariat avec nos clients pour améliorer leur gestion des risques, en favorisant une grande autonomie de leur équipe de gestion du crédit et en leur fournissant des niveaux de couverture plus élevés.
- **Produits sur-mesure :** AIG propose des solutions innovantes et faciles à comprendre pour répondre aux besoins des clients et renforcer les équipes de gestion des risques, plutôt que d'externaliser ces fonctions à un tiers.

Produits

- **TradEnable+**
Limites de crédit non annulables avec une couverture au premier euro, et l'appui de TradEnable Xtra.
- **Corporate Trade - Chiffre d'affaires global**
Limites de crédit non annulables avec rétention du client et comprenant une limite de crédit discrétionnaire.
- **Corporate Trade - Clients principaux**
Toutes les limites de crédit sont souscrites par AIG.
- **Couverture complète du Portefeuille**
Avec des options XoL pour les structures de programme internationaux ou des portefeuilles sélectionnés.
- **Polices pour un seul acheteur**
Créances à court terme, généralement avec des délais de paiement inférieurs à 180 jours.
- **Polices à moyen terme sur-mesure pour un seul acheteur (standard 1-3 ans)**
Normalement, un acompte de 10 à 15 % est versé, par des versements mensuels / trimestriels généralement nécessaires pour les fabricants, par exemple, de biens d'équipement.

L'expertise Sinistres AIG

Nos experts fournissent des conseils sur-mesure à nos clients en matière :

- de procédures d'insolvabilité et de non-paiement sur les marchés locaux des assurés ou partout ailleurs dans le monde
- de notifications et processus de déclaration des sinistres
- de points clés à prendre en compte pour le recouvrement des créances et les demandes de restructuration de dette.

Vous pouvez être certains qu'en cas de sinistre, notre équipe dispose de l'expertise et de l'expérience nécessaires pour vous aider à protéger votre entreprise contre les risques les plus importants :

- Nous adressons un accusé de réception de la demande de sinistre dans les deux jours ouvrables et définissons un point de contact unique pour la gestion du dossier
- Les clients ont le choix de la méthode de recouvrement et du prestataire dans le cadre de leurs procédures de crédit.

Nos appétits en fonction du secteur d'activité

Secteur ↓	Sous-secteur 1 ↓	Sous-secteur 2 ↓	Sous-secteur 3 ↓
Soins de santé	Hôpitaux	Pharma	Distributeurs
Services financiers	Banques	Assurance	Fonds
Agriculture	Agriculture et produits agrochimiques	Distributeurs	Négociants
Alimentation et boissons	Alimentation et boissons	Boissons alcoolisées	Tabac
Commerce de détail (essentiel)	Epicerie	Pharmacie	Spécialiste
Énergie et services publics	Services publics	Renouvelables	Production d'électricité
Télécommunications et technologie	Télécommunications	Électronique	Distributeurs
Produits chimiques	Produits chimiques de consommation	Produits chimiques de base	Spécialités chimiques
Fabrication industrielle	Équipement lourd	Machines	Générateurs
Autres	Organes gouvernementaux	Biens immobiliers	Services
Pétrole et gaz	En amont et intégré	Secteur intermédiaire	Raffinage
Construction	Amélioration de l'habitat	Matériaux	Bâtiment/entrepreneurs
Papier, pâte à papier et emballage	Emballage	Pâtes et papiers	Imprimerie
Transport	Logistique	Transport maritime	Compagnies aériennes et avions
Automobile	Automobile	Commercial	Pièces détachées
Métaux et mines	Métaux non ferreux	Exploitation minière	Acier
Médias et divertissements	Multimédia	Publicité	Divertissement
Consommation (non alimentaire)	Produits ménagers	Habillement	Produits de luxe
Loisirs	Voyages	Hôtels et restaurants	Sports
Commerce de détail (non alimentaire)	Électronique	Commerce de détail spécialisé	Sports

Appétit fort
 Appétit fort avec quelques restrictions (ex : limite max)
 Appétit faible



Faits & Chiffres

Informations minimales exigées pour une demande de cotation

- **Comptes multinationaux et stratégiques (Chiffre d'affaires supérieur à 100 millions USD)**

Informations complètes nécessaires à la soumission ou questionnaire complété, y compris les informations sur le chiffre d'affaires par pays, les informations sur la balance commerciale, la liste des principaux acheteurs avec les limites de crédit requises, la balance âgée et la procédure de gestion crédit management.

Limites

- Limites discrétionnaires généralement de l'ordre de 250 000 à 10 millions de dollars US (par rapport aux limites traditionnelles généralement bien inférieures à 100 000 USD) qui offrent à l'assuré indépendance et flexibilité dans le cadre de l'excédent de perte.

Q Nos cibles privilégiées

PME

(Chiffre d'affaires de 10 millions à 100 millions d'USD)

- Entreprises de tous secteurs d'activité ayant un portefeuille client stable
- Entreprises ayant des antécédents solides en matière de gestion des créances douteuses

Comptes internationaux et stratégiques

(Chiffre d'affaires de plus de 100 millions USD)

- Des entreprises dont les fondamentaux en matière de gestion du crédit sont bien établis
- Un bilan solide et une volonté de partager les risques par le biais d'une Franchise Annuelle Globale
- Entreprises internationales opérant par l'intermédiaire de plusieurs entités dans le monde entier
- Les risques export sont couverts par une police domestique et export, des polices locales ou un programme-cadre.

**Responsable
Assurance-Crédit
Franck Elkeslassy**

franck.elkeslassy@aig.com

**Directeur Commercial
France, Belgique,
Luxembourg
François Villatte**

francois.villatte@aig.com

Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance.

Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. AIG détient exclusivement tous les droits d'auteur et tous les autres droits de propriété intellectuelle.

AIG est le nom commercial des activités mondiales d'assurance dommages, vie et retraite, et d'assurance générale d'American International Group, Inc. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site web à l'adresse www.aig.com. Tous les produits et services sont fournis par American International Group, Inc ou par des sociétés affiliées. Les produits et services peuvent ne pas être disponibles dans tous les pays et juridictions, et l'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance. Les produits et services non liés à l'assurance peuvent être fournis par des filiales ou des sociétés affiliées de l'American International Group Inc.

AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg. Succursale pour la France : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463. Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex - Téléphone : +33 1.49.02.42.22 - Facsimile : +33 1.49.02.44.04.